

## Espace cuisine pour la sécurité alimentaire

# Webinaire Mutualisation, Avril 2022

### Commentaires généraux par rapport à la mutualisation

- **Ressources humaines** : Des infrastructures peuvent être disponibles, mais les ressources humaines sont fondamentales pour rendre disponibles ces infrastructures (temps de gestion, nettoyage, communication, coordination, etc.).
- **Cartographie** : Il serait important d'assurer de l'aide afin de procéder à la cartographie des ressources disponibles dans les quartiers. De façon connexe, la table de concertation sur la faim va réaliser une cartographie des ressources des organismes en sécurité alimentaire.
- **Troc et échanges de services** : Plusieurs échanges de services sont réalisés de façon informelle entre les organisations au niveau local, sans que cet échange soit monétaire. Malgré que cela demande beaucoup de communication entre les organisations, de tels échanges basés sur le troc permettent de faciliter certains aspects de la mutualisation.
- **Assurances** : Les espaces vides sont parfois difficilement accessibles pour des raisons d'assurances, notamment dans les institutions.
- **Arrondissements** : Les arrondissements ont des installations municipales, tel que des centres de loisirs et autres infrastructures de cuisines. L'accès dépend des politiques de reconnaissance et soutien de l'arrondissement. Les organismes reconnus et certifiés ont accès. Le rôle des arrondissements est important. Plusieurs locaux utilisés appartiennent à la Ville mais sont occupés qu'une à deux fois par semaine. Les organismes qui ne sont pas situés dans l'arrondissement pourraient avoir accès aux locaux avec une tarification sociale.
- **Mutualisation de l'approvisionnement** : Un projet de la [Corbeille Bordeaux-Cartierville](#), a permis en 2020-2021 la récupération de 57 tonnes de F&L auprès de maraîchers et a permis leur redistribution à différents partenaires communautaires dans 12 arrondissements de Montréal. Le projet est réalisé en collaboration avec Association des producteurs maraichers du Québec avec une récupération des denrées directement à la place des producteurs. Les organismes intéressés sont invités à récupérer les denrées à l'entrepôt, la livraison est chargée au kilométrage et une contribution annuelle est demandée pour bénéficier du service.
- **Lien avec le secteur privé pour la redistribution des surplus alimentaires** : Voir avec les chambres de commerce et le marché central.
- **Besoin d'un espace au centre-ville** : Atlantide Desrochers et son organisme Partage & Solidarité assure la redistribution de surplus d'épicerie et est à la recherche d'un espace au centre-ville. Contact : [info@partageetsolidarite.org](mailto:info@partageetsolidarite.org) , <https://www.partageetsolidarite.org/>
- **211** : les demandes de modification et commentaires par rapport au 211 et les procédés de mise à jour peuvent être acheminées à l'adresse suivante : [edition@211qc.ca](mailto:edition@211qc.ca)

## **Questions pour le projet PLAN**

### **Bouffe-Action de Rosemont**

---

- **Q. La cuisine certifiée MAPAQ sera localisée dans un bâtiment public ou privé?**

R. Il s'agit d'un bâtiment privé. La cuisine sera installée dans le sous-sol d'une église. Une cuisine était déjà présente dans leurs locaux et les équipements ont été mis à jour par Bouffe-Action de Rosemont.

- **Q. Offrez-vous les deux options de location, avec ou sans chauffeur, aux organismes avec qui vous collaborez ? Nous avons rencontré ce défi d'offrir un coût abordable avec chauffeur par rapport à un nombre de chauffeurs limité.**

R. Le projet ne vise pas de mutualisation de ressources humaines parce que cela impliquerait des coûts supplémentaires importants. Plusieurs organisations ont énoncé le besoin d'avoir accès à un chauffeur, mais il ne s'agit pas d'un service offert pour l'instant.

- **Q. Faut-il faut un permis spécial (classe 3) pour conduire ce camion?**

R. Non, seulement un permis de classe 5 (permis régulier). Les personnes qui peuvent conduire le camion doivent être âgées de 21 ans et plus et avoir un dossier de conduite sans infraction pour les 2 dernières années. Les camions sont de 14 ou 16 pieds, donc il n'est pas nécessaire d'avoir un permis spécial.

- **Q. Le camion disponible pour les organismes dans Rosemont et dans l'est de Montréal, quelle est la délimitation du territoire du projet à l'Ouest ?**

R. Le territoire de Rosemont s'étend jusqu'à l'avenue du Parc ([voir Google maps](#)). Les organisations intéressées peuvent prendre contact avec Bouffe-Action de Rosemont.

#### **Suggestion pour les assurances**

Le CABM ont un programme où divers professionnels offrent un certain nombre d'heures pro bono à des groupes communautaires, ils pourraient potentiellement apporter une aide sur les questions juridiques et l'expertise en matière d'assurances.

Contact : [liaison-sab@cabm.net](mailto:liaison-sab@cabm.net)

---

## **Questions pour le projet MutuAli**

### **La Cantine pour tous**

---

➤ **Q. Quand on parle de mutualisation d'espaces, de quels espaces parle-t-on?**

R. Différents types d'espace qui peuvent être mutualisés pour répondre aux besoins des organismes en sécurité alimentaire : des cuisines, des chambres froides, de l'espace d'entreposage pour les aliments, etc. Au-delà des espaces, on s'intéresse aussi aux moyens de distribution tels que des camions.

➤ **Q. Présentation de l'outil MutuAli aux instances locales : Est-ce possible pour la Cantine pour tous de présenter leur outil à des concertations locales afin que les acteurs puissent s'approprier l'outil et favoriser sa prise en charge par les partenaires des organismes en sécurité alimentaire qui ont des espaces qui pourraient potentiellement être mutualisés?**

R. Oui, certainement! Vous pouvez contacter Mai Lan Nguyen  
[mailan@lacantinepourtous.org](mailto:mailan@lacantinepourtous.org)